



1^{er} TRAIID du BURKINA FASO

REGLEMENT

ARTICLE 1 **Definition**

Le C.C.O. (Cross Club de Ouagadougou) organise le 1er TRAIID du BURKINA FASO les 11 et 12 décembre 2004 . Le TRAIID est une épreuve d'endurance, d'aventure et de découverte exclusivement réservée au automobile 4x4 et moto tous terrains. Aucun classement n'est lié à la vitesse pure, son caractère original réside dans les seules difficultés du parcours ou de l'orientation. Des contrôles de passages (CP) obligatoires balisent un itinéraire pour des raisons de sécurité d'une part et pour le respect du parcours imposé d'autre part.

Chaque équipage peut comporter plusieurs membres dans la limite que lui autorise l'assurance de son véhicule. Pour l'entendement de ce règlement, il est admis que le mot « participant » s'applique tant aux personnes physiques que morales. Par le fait d'apposer sa signature sur le bulletin d'engagement, le participant s'engage sur l'honneur à respecter les dispositions du présent règlement et à y adhérer sans restrictions.

Le comité d'organisation se réserve le droit pour des raisons d'opportunité, de sécurité ou en cas de force majeure, de modifier le parcours si les circonstances l'y oblige. Toutes publication écrite ou communication verbale émanant de l'Organisation auront force de règlement.

ARTICLE 2 **Déroulement de l'épreuve – Classement**

Le TRAIID se compose en trois épreuves avec les coefficients suivants :

Orientation		coéf. 2
Maniabilité/franchissement	1	coéf. 1
Maniabilité/franchissement	2	coéf. 1

Des pénalités sanctionneront les concurrents au cours de ces trois épreuves. Ces pénalités seront comptabilisées afin d'effectuer le classement. Un classement provisoire sera communiqué à l'issue de la première épreuve.

1- Epreuve d'orientation – auto et moto

A partir d'informations fournies par l'organisation, cartes, carnet d'itinéraire, photos ... les concurrents devront suivre un parcours jalonné de points de contrôle. Il sera tenu compte du kilométrage parcouru par chaque équipage ayant franchi tous les postes de contrôle. Dans le cas d'un contrôle de passage non effectué par un concurrent, son kilométrage sera comptabilisé après le dernier des concurrents classés ayant effectué tous les contrôles.

Lors de cette épreuve, il est strictement interdit de rouler intentionnellement en marche arrière dans le but d'éviter le bon fonctionnement du compteur kilométrique. La sanction

pour le non respect de ce point du règlement sera d'une pénalité de 100 kilomètres. Il est également strictement interdit de rouler sur la voie ferrée.

Le départ de l'épreuve d'orientation se fera à l'issue d'un étalonnage des compteurs, en convoi, sur une distance de 20 à 60 kilomètres. Durant la totalité du parcours en convoi, il est strictement interdit de « zigzaguer », de faire demi-tour ou de suivre un itinéraire autre ou parallèle au convoi officiel. Tout concurrent ne respectant pas ces règles se verra attribuer le coefficient le plus élevé.

Pour cette épreuve d'orientation, l'organisation imposera une heure limite de passage aux différents CP afin d'éviter les arrivées nocturne et pour respecter un bon timing.

2- Epreuve de maniabilité 1 &2 - auto et moto

Deux parcours de maniabilités seront tracés et balisés sur un terrain accidenté. Les classements de ses deux épreuves se fera séparément et sera déterminé par les temps réalisés sur ces deux parcours. Une démonstration sera faite par un membre de l'Organisation avant le départ de ces deux épreuves de maniabilité.

ARTICLE 3 Timing du 1^{er} TRAIID du BURKINA FASO

Vendredi 10 Décembre 2004

18h30 OK INN remise des "road book" et des numéros de participant + articles sponsors. Dernier briefing.

Samedi 11 Décembre 2004

05h00 Regroupement à l'OK INN pour départ en convoi pour étalonnage. (30 kilomètres environs)

07h00 Départ de l'épreuve d'orientation

20h30 Repas du soir. Publication des résultats de l'orientation. Nuitée en bivouac. (tente individuelle ou familiale à votre disposition déjà montée sur site)

dimanche 12 Décembre 2004

07h30 Petit déjeuner

8h30 Départ pour les deux épreuves de maniabilité.

12h30 Repas de midi

15h00 Retour sur Ouagadougou (temps de retour : 45 minutes)

19h30 Repas de clôture et remise des prix

ARTICLE 4 Equipements

Les participants sont tenus de respecter la législation en vigueur au Burkina Faso. Le choix de pneumatiques est libre, toutefois, ils devront présenter au départ une usure inférieure à 50%, y compris la roue de secours et posséder un profil « tout terrain ». Les ceintures

de sécurité aux places avant sont OBLIGATOIRES. Pour les motards, le port du casque est OBLIGATOIRE.

ARTICLE 5 Matériel obligatoire

Pour les autos :

Avertisseur, Extincteur, Trousse de premier secours, Anneaux de prise de remorquage avant et arrière, Câble ou sangle de remorquage de 10 mètres mini.

Non obligatoire mais conseillé :

Pelle, Machette, hache, treuil ou tir fort, boussole ou compas, cric , paire de gant, réserve d'eau

Pour les motos :

Casque + lunette (ou visières), gants, bottes.

Non obligatoire mais conseillé :

Chambre à air av et ar, bombe anti-crevaisin, réserve d'eau, démonte pneu, bougies, pompe
Corde de remorquage

ARTICLE 6 Assurances

L'Organisation contactera une assurance de responsabilité civile organisateur auprès d'une société agréée, pour tous les points inhérents à l'Organisation. Les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile pouvant incomber aux organisateurs, au cours de départ, de passage et d'arrivée, la responsabilité civile des concurrents entre eux, n'est garantie que pour les dommages corporels seulement.

ARTICLE 7 Code de la route et environnement

Les concurrents devront respecter le code de la route en vigueur, notamment dans les villes et les localités traversées (30Km/h conseillé). En cas d'infraction ils devront se soumettre aux décisions des autorités compétentes, quelles que soient les décisions requises envers eux.

Les concurrents doivent respecter les régions qui les accueillent, la nature et avoir des contacts cordiaux avec les populations rencontrées.

ARTICLE 8 Inscription et droit d'engagement

Chaque personne physique ou morale désirant participer au 1et TRAIID du BURKINA FASO devra remplir le bulletin d'engagement ci-joint et le faire parvenir au Comité d'Organisation accompagné des droits d'engagement suivant le total inscrit sur le bulletin d'inscription **au plus tard le 22 novembre 2004.**

Les droits d'engagement comportent en dehors de l'encadrement général de l'épreuve :

L'apéritif dînatoire du vendredi soir, le repas du samedi soir, le couchage (tente + matelas) le petit déjeuner et le repas de midi du Dimanche ainsi que le repas de clôture. Il comprend également les roads book, les autocollants et divers prestations.

ATTENTION : Les places sont limitées.

ARTICLE 9 Réclamation, forfait, abandon

Les droits d'engagement et prestations supplémentaires seront entièrement remboursés :

- a- au candidats dont l'engagement aura été refusé
- b- au cas où l'épreuve n'aurait pas lieu

En cas d'abandon sur décision personnelle ou sur incident mécanique, en cas de disqualification ou d'exclusion, aucun remboursement des droits d'engagement ne pourra être réclamé. Les Organisateurs se réservent le droit d'exclure du TRAIT tout concurrent dont le comportement nuirait au déroulement de l'épreuve ou serait jugé dangereux pour lui-même et les autres concurrents.

ARTICLE 10 Généralités

Les concurrents reconnaissent avoir pris connaissance du présent règlement et à s'y conformer. Les concurrents s'engagent au « 1^{er} TRAIT du BURKINA FASO » sous leur entière responsabilité. Par ailleurs, en signant le bulletin d'inscription, les concurrents et leurs ayants droits s'engagent à n'entamer aucune poursuite judiciaire ou civile vis à vis de l'organisation ou de l'un de ses membres en cas d'accident ou d'incident.

La participation à cette manifestation implique d'une part des participants et de leurs entourage, non seulement le respect du présent règlement, mais aussi celui des règles de la courtoisie, de la politesse et d'un esprit d'entraide et sportif tant vis à vis des autres participants, des membres de l'Organisation que des habitants des régions qui les accueillent.

NOUS VOUS SOUHAITONS UN BON TRAIT !!!!

Sportivement./.

Contactes :

R.LATIL	78 61 24 61
V.COLLIGNON	78 85 19 76
D.MOUGEOT	70 25 93 43
G.ADELIN	78 81 11 48